Comité Technique Local du 08/07/2020
Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Dans cette période si particulière de crise sanitaire, nous avons eu le droit aux beaux discours :
- Nous étions la seconde ligne de front dans la guerre contre le COVID-19 !
- Nous étions essentiels à la vie économique du pays !
- L'unique rempart contre l'écroulement du système économique !

Que de louanges !

Nos oreilles n'étaient pas habituées à tant de considération de nos gouvernants…

Puis, la perspective d'une reprise faisant jour, tout s'écroule !

Un matin d'avril, une ordonnance arrive en pleine crise pour faire payer tous ces fonctionnaires qui étaient restés chez eux, alors que chacun faisait son maximum dans la crainte...

C'est une honte !

Bienvenue dans le monde de demain !

Nombre de nos collègues se voient retirer jusqu'à 10 jours de congés parce qu'ils ont le tort :
- d'être parents d'enfants de moins de 16ans,
- de souffrir d'une pathologie et d'être classés « personnes fragiles »,
- de ne pas être affectés sur une mission classée prioritaire.

D'autres sont venus en présentiel alors que le confinement touchait l'ensemble de la population, mais ils n'étaient qu'en rotation parce qu'ils n'avaient pas le choix….
Dommage pour vous : comme vous n'avez pas fait assez d'efforts, on va aussi vous voler quelques jours de congés.

Tous, nous payons l'irresponsabilité de notre administration de ne pas fournir de matériel de télétravail à ses personnels. Car, même si le télétravail doit faire l'objet d'une réelle analyse, les agents qui en ont fait la demande ne sont pas responsables des carences d'une administration qui se veut 2.0 mais utilise du matériel dépassé depuis 10 ans afin de faire des économies.

Solidaires Finances Publiques Calvados – Tél: 02-31-47-11-66 – Mel : solidairesfinancespubliques.ddfip14@dgfip.finances .gouv.fr

Malgré cette ordonnance, le DG a continué à louer notre travail et a promis une application bienveillante.

Mensonge !

La note nationale est une copie conforme de l'ordonnance tout comme le sont les notes locales.

Pour amoindrir les effets néfastes de cette note, nous vous avons demandé, à la DDFIP, et vous avez autorisé la pose d'un jour de congé ou de RTT le vendredi 22 mai afin de «sauver» un des jours volés, faisant une lecture juste du décret de 2010 autorisant la pose d'un jour de congé ou de RTT sur l'un des 2 ponts naturels.

Mais, le DG, sous l'emprise d'une mesquinerie d'un autre temps renie tous ses propos antérieurs et annule cette démarche.

Où est la confiance ?

Vous avez choisi de suivre une décision du DG, alors que le CTL de la DDFIP14 avait rendu un avis favorable à cette proposition reniant ainsi votre propre expression. Nous sommes donc en droit de nous interroger sur la loyauté des Directeurs Départementaux qui préfèrent suivre la voix de leur maître plutôt que d'appliquer les décisions issues d'un dialogue social plus que constructif durant cette période.

Où est la confiance ?

Le PCA est terminé sans que nous en ayons jamais eu la déclinaison locale : fin des louanges et des remerciements.

Nous redevenons des pions sans importance.

La DGFIP d'après nous tend déjà la main. Elle est encore pire que la DGFIP d'avant !

Maintenant c'est le PRA, dont la déclinaison locale ne nous a jamais été communiquée malgré nos demandes.

À la lecture des documents nationaux, nous sommes alertés par l'absence de mesures pour endiguer la surcharge de travail engendrée par la crise et un éloge incertain du télétravail et de la dématérialisation.

Nous considérons qu'il est pour le moins indécent et opportuniste de s'empresser de généraliser les modes de télétravail, d'anticiper la dématérialisation comme seule solution, alors que les agents sont confrontés à des conditions de télétravail pour le moins défavorables.

Solidaires Finances Publiques a martelé que le télétravail, s'il était la solution sanitaire à privilégier face au travail présentiel dans un contexte de Covid-19 n'était pas une modalité organisationnelle à généraliser à outrance dans une situation normale.

Et que dire d'une de nos missions premières de service public, la réception physique ? Vous savez, celle qui permet de garder un lien important avec une partie de la population souvent en grande difficulté...

Balayée, bafouée, méprisée !!!

Certes, les mesures de protection sanitaire ont obligé à agir et réagir différemment, mais elles semblent servir de base à la nouvelle configuration de la DGFIP d'après. Par vos décisions prises et/ou à venir, vous plongerez un nombre certain de contribuables vers une gestion inhumaine de leur situation personnelle et financière.

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour aborder, entre autres le Plan de Reprise d'Activité (PRA)

La mise en place du PRA local est effective depuis, selon les directions, le 11 mai… Nous sommes le 8 juillet !

A la DDFIP, aucune information ne nous a été communiquée sur la teneur de celui-ci localement depuis qu'il a été réfléchi.

Nous vous demandons le retour à un dialogue social de qualité dans l'intérêt des agents.

Nous avons été patients et très (trop ?) consensuels ces derniers mois.

Charge à vous de replacer l'Humain au cœur des préoccupations de nos directions.

Pour notre part, nous nous chargerons de diffuser et de communiquer, par tous les moyens possibles, la façon dont vous considérez et remerciez le professionnalisme et le sens de l'intérêt général dont ont fait preuve les agents de notre ministère.